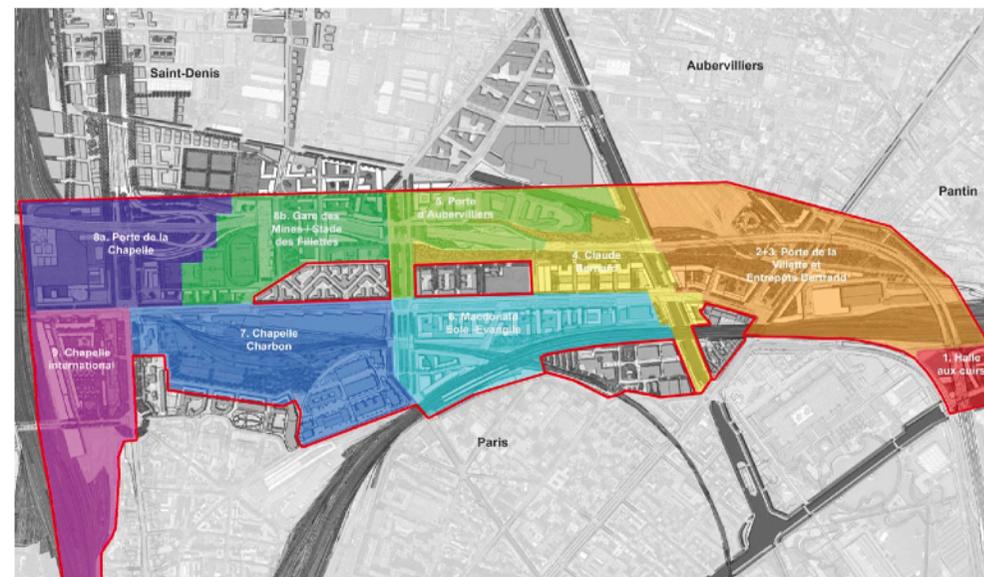
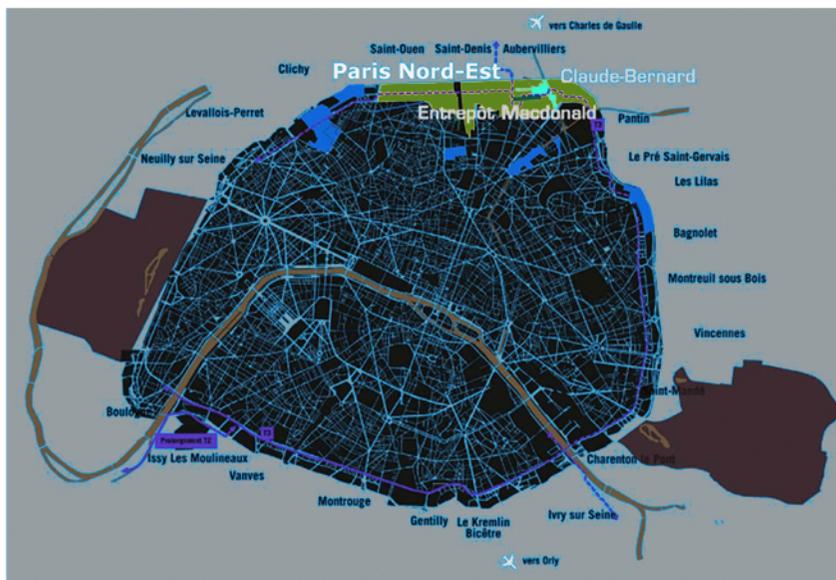


PROJET GRAND PARIS NORD EST



LA STRUCTURE DU PROJET

6 parcours transversaux Sud-Nord Paris- banlieue

- réaménagement des entrées des portes de la Villette, d'Aubervilliers et de la Chapelle
- aménagement des berges du canal Saint Denis
- création de deux cheminements : l'un de la Gare Eole Evangile jusqu'à la ZAC Canal à Aubervilliers, l'autre entre le quartier Charles Hermite et Plaine Commune avec la couverture du périphérique.

3 parcours longitudinaux est-ouest

- création de la « forêt linéaire », espace protégé le long du bd périphérique
- requalification des boulevards des maréchaux avec accueil du tramway T3
- constitution d'une promenade plantée le long des voies ferrées

LE PROGRAMME

1,1 million de m²

Logement : environ 440 000 m², soit 40% des surfaces dont la moitié pour du logement social

Equipements : environ 110 000 m², soit 10 % des surfaces

Activités, bureaux, commerces : environ 550 000 m², soit 50% des surfaces

Espaces verts : environ 27 ha

PRESTATAIRES ET PARTENAIRES

Les prestataires

Coordonnateur/concepteur : Dusapin - Leclercq,

Les aménageurs

SEMAVIP, SNEF, CDC, ICADE, ...

Les autres partenaires

Plaine Commune, Pantin, SNCF, RFF, RATP, STIF

Le territoire **Paris Nord-Est** s'étend de la Porte de la Chapelle à la Porte de la Villette, sur deux arrondissements. Inscrit dans le Grand projet de renouvellement urbain de Paris, il représente une opportunité majeure pour la capitale en termes de développement urbain, économique et de cohésion sociale.

VILLES CONCERNEES

- Paris 18ème
- Paris 19ème
- Aubervilliers
- Saint Denis
- Pantin

CALENDRIER

- Gare RER/Eole Evangile : 2015
- Entrepôts Mac Donald's : 2013
- Claude Bernard : 2013
- Gare des mines fillettes : 2014/2015
- Chapelle internationale : 2014/2016
- Pajol : 2012/2013

EXISTANT

. Deux éléments caractérisent le territoire :

- la **présence de divers réseaux** : voies ferrées des gares du Nord et de l'Est, canal Saint-Denis; boulevard périphérique et boulevard des Maréchaux ;
- **une valorisation insuffisante du territoire**, compte tenu de son ampleur : **13 000 habitants** et seulement **16 000 emplois** sur un territoire enclavé.

L'OBJECTIF

L'objectif final est de **créer 25 000 emplois** et de permettre l'installation de **10 000 habitants** supplémentaires, grâce à un projet solidaire et durable. Avec 3 priorités : l'**amélioration de la qualité de la vie**, le **désenclavement** et la **création de nouveaux pôles économiques**.